

samedi dernier, une société catholique est louée de ce que « non seulement elle rejette avec énergie toute doctrine et toute tendance erronée, spécialement en matière sociale et politique, mais professe qu'elle est totalement éloignée de l'idée d'introduire dans ces régions catholiques, le système des Sociétés interconfessionnelles. Ces Sociétés ont été déclarées par l'auguste Pontife comme étant non illicites, sous certaines conditions et garanties, en des pays déterminés, uniquement eu égard aux circonstances particulières où ils se trouvent. »

La lettre de l'Éminentissime Secrétaire d'État loue ensuite la même Société de ce qu'elle « reconnaît par ailleurs, de la façon la plus formelle et la plus expresse, en conformité avec les enseignements répétés du Saint-Siège, que la question sociale n'est pas purement économique, mais est bien au premier chef, religieuse et morale, et donc, à cet égard, sujette au jugement et l'autorité de l'Eglise ».

La même Société est approuvée de ce qu'elle « se propose de travailler activement sur tous les terrains de la vie publique, conformément aux principes catholiques, afin de coopérer à la réalisation du si noble programme du Saint-Père : Restaurer toutes choses dans le Christ ».

Toutes les expressions de ces citations doivent être notées, comme doit être aussi remarquée l'insistance du Saint-Siège à rappeler toujours les mêmes vérités fondamentales, trop oubliées et même parfois audacieusement niées.

C'est qu'il s'agit pour le Souverain Pontife de s'opposer à l'invasion générale d'une erreur très répandue contre les droits de Dieu, erreur qui, sous divers noms, gâte l'esprit d'un trop grand nombre de catholiques.

Dieu, maître absolu de tout l'univers, est aussi le maître de toute l'activité humaine. Or l'erreur moderne, qu'elle se nomme athéisme, rationalisme, naturalisme, laïcisme, libéralisme ou modernisme, est toujours la négation plus ou moins étendue, mais suffisamment explicite, des droits de Dieu sur l'homme, ou sur une partie de l'activité humaine.

Prétendre que l'homme, du moment qu'il est constitué en société professionnelle, en société civile ou politique, n'est plus obligé d'obéir à l'Eglise, dont il reconnaît, théoriquement du moins, l'autorité dans sa vie privée, c'est une erreur, une hérésie contre laquelle l'Eglise ne cesse de combattre depuis cent ans et plus.

C'est cette hérésie plus ou moins latente, informe, diluée, qui infeste diverses organisations ouvrières, formées d'individus catholiques, qui prétendent que l'objet de leur organisation est purement économique et échappe complètement de sa nature à l'autorité de l'Eglise. C'est la même erreur qui gâte l'esprit de